

Communiqué de presse

Date :
28 novembre 2025

Embargo :

Contact :
Serkan Isik, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 95 59
serkan.isik@finma.ch

Commission des offres publiques d'acquisition : le mandat de Beat Fellmann est prolongé d'un an

Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a prolongé le mandat de Beat Fellmann d'un an, jusqu'à fin 2026.

La haute surveillance de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA) et la nomination de ses membres incombent au conseil d'administration de la FINMA. Lors de sa dernière séance, celui-ci a prolongé jusqu'à fin 2026 le mandat de Beat Fellmann, qui devait initialement se terminer fin 2025, en tant que membre de la COPA afin d'assurer une succession adéquate.

À partir du 1^{er} janvier 2026, la Commission des offres publiques d'acquisition se composera comme suit :

- Mirjam Eggen, présidente
- Jean-Luc Chenaux, vice-président
- Isabelle Chabloz
- Franca Contratto
- Beat Fellmann
- Mario Rossi
- Thomas Vettiger
- Hans-Peter Wyss

La [Commission des offres publiques d'acquisition](#) surveille le respect des dispositions relatives aux offres publiques d'acquisition et a la compétence de définir des principes généraux. Elle rend, comme première instance, des décisions sur la conclusion d'acquisitions en cas d'offres publiques d'achat. La haute surveillance de la COPA incombe au conseil d'administration de la FINMA. La COPA se compose d'experts représentant les maisons de titres, les sociétés cotées et les investisseurs.